

INFORMATIONS ET RÈGLEMENTS - COURS DE FIN DE SEMAINE
Année scolaire 2020-2021

MATÉRIEL REQUIS

- Pour un cours de renforcement, l'élève doit avoir avec lui, dès le premier cours, le matériel (volumes, cahiers, notes de cours) utilisé pour cette matière à son école. Nous suggérons à l'élève de préparer à l'avance les questions qu'il aimerait poser à son enseignant et l'aviser des évaluations à venir. De cette façon, nous pourrions identifier plus distinctement ses faiblesses et revoir les bases indispensables à sa bonne compréhension.
- Pour un cours de programme complet, l'élève doit se procurer le cahier d'exercices fourni par l'École secondaire Duval et l'avoir en sa possession dès le premier cours.

RENDEMENT SCOLAIRE - RAPPORT

- Pour l'élève inscrit dans un cours de renforcement, nous ne fournissons aucun rapport écrit. Toutefois, si le rendement de l'élève est jugé insatisfaisant, l'École secondaire Duval vous communiquera les détails de la situation.
- Pour l'élève qui suit un programme complet, nous afficherons sur le portail de l'école trois communications par session.
- Il nous fera toujours plaisir de vous répondre lorsque vous désirerez connaître l'évolution de l'élève. Afin de vous satisfaire, l'école est ouverte du lundi au vendredi, de 8h00 à 16h00. Si vous désirez communiquer avec l'enseignant(e) de votre enfant, vous devez nous téléphoner afin de fixer un rendez-vous.

RÈGLEMENTS DISCIPLINAIRES

- La **punctualité** est importante; elle évite de déranger les élèves et les enseignants. Nous demandons aux **parents de collaborer afin que l'élève soit présent à l'heure du début du cours**. Les retards sont consignés au dossier de l'élève.
- L'élève qui s'absente à plus de 10% des cours peut se voir refusé à l'examen final.

COURS EN LIGNE

- Il est requis que la caméra de chaque élève soit activée **en tout temps** lors des périodes de cours.
- Lors d'une évaluation à distance « en direct », l'élève doit obligatoirement activer sa caméra et son micro. Cette mesure de surveillance vise encore une fois à assurer le maximum possible d'authenticité dans l'évaluation des apprentissages. **L'élève qui refuse de se plier à ces exigences s'expose à un échec**. L'élève doit également respecter toute autre consigne spécifique à l'évaluation dictée par son enseignant.
- Durant la tenue des cours en ligne, aucune activité n'étant pas en lien avec le contenu donné par l'enseignant ne sera tolérée. Aussi, il est **interdit** de perturber ou de déranger de quelque façon le déroulement des cours en ligne (envoi de messages ou d'images non pertinents au cours, prise de parole non autorisée, etc).

CALENDRIER SCOLAIRE

Veillez prendre note des informations suivantes:

<input type="checkbox"/> Début de la 1 ^{re} session:	19 septembre 2020
<input type="checkbox"/> Période des Fêtes:	Congé le samedi 26 décembre 2020 et le samedi 2 janvier 2021
<input type="checkbox"/> Fin de la 1 ^{re} session:	30 janvier 2021
<input type="checkbox"/> Début de la 2 ^e session:	6 février 2021
<input type="checkbox"/> Semaine de relâche:	Congé le samedi 6 mars 2021
<input type="checkbox"/> Pâques:	Congé le samedi 3 avril 2021
<input type="checkbox"/> Fin de la 2 ^e session:	19 juin 2021

FRAIS DE COURS ET RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

L'École secondaire Duval enverra mensuellement aux parents d'élèves la facturation pour la totalité des samedis du mois, et ce, en début de ce dit mois. Les frais de cours sont **payables par carte de crédit ou par virement interact.**

Pour un cours de renforcement, le montant à déboursier est de 40,00\$ par samedi pour un cours (2 heures et demi) et de 70.00\$ par samedi pour deux cours (5 heures).

Le montant à déboursier pour un programme complet dépend du nombre d'heures dédiées à ce cours. Ce montant vous sera communiqué lors de l'inscription.

Les frais d'inscription sont de 50,00\$ et sont payables à l'inscription.

Lorsque l'élève s'inscrit pour le renforcement ou un programme complet, il s'engage pour un minimum de **trois fins de semaine consécutives.**

- Absences

Quelle que soit la raison d'une absence (motivée/prévue ou non), la place de l'élève étant réservée, nous devons exiger le paiement intégral du cours manqué. L'élève qui s'absente à une évaluation (contrôle, examen) devra le reprendre sur rendez-vous **avant le prochain samedi** pendant les heures d'ouverture de l'école, soit entre 8h00 et 16h00. Veuillez prendre note que des frais de 30.00\$ sont exigés pour la reprise de l'examen. Advenant une deuxième absence, un billet médical en date du samedi manqué sera exigé pour obtenir une reprise.

- Démission

L'élève pourra bénéficier de ses cours tant qu'il le désirera. Vous devez nous aviser **7 jours à l'avance**, que **la PROCHAINE fin de semaine sera la DERNIÈRE à laquelle l'élève ASSISTERA.**

Un avis écrit signé par les parents (ou l'élève si majeur) est requis pour annuler les cours d'un élève. Cet avis peut être envoyé par courriel (info@ecoleduval.com) ou par télécopieur (514-382-7207).

***Notez** qu'il est de la responsabilité des parents/élèves de remettre le **plan d'intervention** à notre école.

** **Notez** que ces règlements sont officiels, mais qu'ils peuvent être modifiés par la direction de l'École secondaire Duval en fonction de l'évolution de la pandémie de Covid-19.